



## **Projet de décision**

### **Acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS**

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport intitulé « Collaboration avec les acteurs non étatiques : acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS »,<sup>1</sup> et ayant examiné le rapport de la quarantième réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif,<sup>2</sup>

A décidé d'admettre à des relations officielles avec l'OMS les acteurs non étatiques suivants :  
Rare Diseases International et The Center for Reproductive Rights, Inc.

= = =

---

<sup>1</sup> Document EB155/7.

<sup>2</sup> Document EB155/2.